

## DE L'ACTION AU DISCOURS, DU DISCOURS A L'ACTION : SENS DU PARCOURS, PARCOURS DU SENS

Véronique ERIKSON,  
France

**Je souhaite présenter un premier travail d'approche autour des dynamiques langagières de tous ordres à l'œuvre dans la validation. Je partirai de la proximité et de la résonance avec sept points soulevés par la problématique générale de cadrage de ce colloque :**

- ◆ l'intelligence de la particularité, de la singularité... ;
- ◆ pédagogie intersubjective, appel à l'expérience acquise ;
- ◆ les ressources spécifiques de l'évaluation ;
- ◆ éducation tout au long de la vie, sous le signe de l'inachèvement ;
- ◆ action et influence de l'autre dans notre évolution et notre advenir ;
- ◆ temps-durée-vécu, une représentation biologique du vivant ;
- ◆ l'alternance et l'accompagnement.

**Pour rendre explicite le lien que je fais entre ces éléments et la réflexion qui m'occupe, je vais tout d'abord décrire**

Mon champ d'action, depuis onze ans, est celui de la reconnaissance des acquis et de la compétence. J'interviens notamment sur deux dispositifs :

- ◆ l'un de formation de formateurs aux métiers de la formation pour adultes dans le domaine de la reconnaissance des acquis et de la compétence ;

- ◆ l'autre, objet du travail que j'aborde ici, de validation des acquis professionnels (VAP), devenue validation des acquis de l'expérience (VAE).<sup>1</sup> Plus spécifiquement je m'intéresse au maillon accompagnement, jusqu'ici dans le cadre de la loi de 1992 relatif à l'enseignement technique et technologique pour les diplômés allant du CAP au BTS.

Si, dans le premier cas, la formation dispensée relève d'un accompagnement à l'élaboration d'un portfolio de compétence, dans le second, il s'agit également d'accompagnement, accompagnement « formatif » proposé au cours d'un des entretiens de la procédure de validation d'acquis professionnels en vigueur dans l'Académie de Montpellier.

Les deux dispositifs s'étalent dans le temps, un temps relativement long, qui laisse place à une maturation, offre une alternance entre des temps de travail personnel et des temps de travail accompagné. Ils supposent tous deux une investigation de l'expérience singulière du sujet, expérience soumise à une auto évaluation et/ou à une évaluation.

Que ce soit en formation de groupe ou au cours d'entretiens le plus souvent tripartites, les dynamiques langagières qui s'instaurent entre les protagonistes reflètent les interactions entre des personnes qui ont chacune une expérience de vie, une histoire singulière mais aussi des valeurs (plus ou moins partagées), une appartenance à une société (et donc des institutions) donnée, à une ou plusieurs cultures.

Je voudrais m'appuyer sur les premiers résultats<sup>2</sup> issus de l'observation et de l'analyse du premier dispositif de reconnaissance cité pour étendre et affiner l'investigation sur le second.

Pour entrer dans une compréhension commune, il convient de partager un vocabulaire et mettre en parallèle les déroulements respectifs dans le temps, c'est l'objet des transparents que je commenterai.

Dans les deux cas de figure évoqués, ce qui est demandé à la personne est un retour réflexif sur des événements de sa vie, professionnelle dans le second, (VAP) avec l'idée de faire ressortir par cette lecture/écriture de moments « significatifs », les/la compétence(s) mise(s) en œuvre.

Dans un premier temps, après avoir accompagné de nombreux groupes dans l'élaboration de portfolio, j'ai avancé intuitivement que le lien reconnaissance-validation ne peut faire l'économie d'un

<sup>1</sup> Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17/01/2002. chap. II - Développement de la formation professionnelle. Section 1 Validation des acquis de l'expérience. art. 133 à 1464.

<sup>2</sup> Véronique Eriksson, 2000. « Portfolio de la reconnaissance : recueil d'instantanés ». Paroles d'entre-temps sur le cours de la vie et émergence de formes. DEA. Tours.

travail sur le langage.<sup>3</sup> J'ai tenté d'observer, au cours du DEA, ce que disent les personnes qui participent à une démarche de reconnaissance personnelle et/ou professionnelle et donc, bien sûr, sociale. J'ai ainsi relevé dans leur discours trois indicateurs d'un état de reconnaissance, état de confiance auquel elles parviennent à l'issue d'un travail d'élaboration de portfolio de compétence. A travers leurs paroles s'affirmaient :

- ◆ leur intention, clairement formulée à un temps donné ;
- ◆ leur place, leur positionnement par rapport aux choses et aux gens à ce même temps ;
- ◆ la saisie de leur temps singulier, la notion de l'urgence et de l'essentiel.

Mener, parallèlement au travail de formation de formateurs, celui de conseiller généraliste lors d'entretiens (dit d'accompagnement) dans la procédure de validation, me confronte à la difficulté d'articuler deux processus qui ne sont pas, loin s'en faut, ni sur le même rythme ni sur les mêmes visées.

**J'ai l'espoir d'observer, à travers les dits et les non-dits, les paroles et les gestes<sup>4</sup> des personnes qui s'inscrivent dans une procédure de validation des acquis, les jeux, les enjeux et les en-je de langage à l'œuvre pour mieux en comprendre la portée et mieux en mesurer les conséquences pour l'habilitation intersubjective à l'existence sociale.<sup>5</sup>**

### III - LE CORPUS AU DEBUT DE L'ENQUETE (DU QQQOCP)<sup>6</sup>

#### III - 1 Qui et pourquoi ?

**Je suis convaincue, par la pratique et l'expérience, que la reconnaissance, re-co-naissance ne peut exister qu'en « double hélice » entre celle/celui, celles/ceux (et/ou l'instance) qui reconnaît et celle/celui (et/ou l'instance) qui veut être reconnu.**

**Pour saisir les effets de cette intersubjectivité dont parle aussi la problématique de cadrage, il me faut ainsi préciser quelles seront les personnes observées, les discours décryptés : les bénéficiaires de la validation ? Pas seulement. Je souhaiterais interroger les différents acteurs qui ponctuent le parcours de validation, depuis l'information collective jusqu'à l'octroi de dispenses et plus particulièrement les conseillers et accompagnateurs dont je fais partie. Je souhaiterais également observer, écouter, analyser les jurys de validation, j'ai, au moment où j'écris, une promesse formelle de pouvoir assister à des jurys.**

On peut faire l'hypothèse que le travail entamé aura pour conséquence, à termes, l'évolution du processus de validation surtout maintenant que l'on se dirige vers la validation des acquis de l'expérience, (plus seulement rémunérée, professionnelle), mais ce que je vise d'abord plus directement est un dévoilement au moins partiel de « l'énigme »<sup>7</sup> de la reconnaissance, et, peut-être alors, de participer à la professionnalisation de l'accompagnement. respectueux du « genre professionnel » du style<sup>57</sup> des conseillers et de la singularité de la personne accompagnée.

Dans ce but impossible de faire l'économie d'une saisie en mouvement de l'action (former, accompagner, évaluer et donc reconnaître, valider...), du sujet (les causes et le degré d'implication) et du « juste rapport »<sup>58</sup> qui les relie.

#### III - 2 Quoi et quand ?

Si j'ai « prélevé » du discours, pour le DEA, dans des moments d'échanges relativement informels (mais proposés comme temps de « formation », appelé moments d'entre-temps, où les participants des groupes, se retrouvent pour une séance et se « racontent » ce qu'il leur est apparu d'important dans « l'entre-temps » et qu'ils considèrent lié à la dynamique de reconnaissance), ici, plus question d'informel puisque la procédure est institutionnalisée, balisée dans le temps et se doit d'être la même pour tous de même que le diplôme qu'elle contribue à obtenir. Je vais pointer sur un tableau (voir transparent) les « objets » - discours oral, discours écrit - sur lesquels pourrait porter l'étude.

L'avantage de cette présentation est d'indiquer à la fois l'auteur et la nature de l'objet ainsi que le moment de sa « capture ».<sup>59</sup> Mais la liste n'est pas exhaustive, d'autres textes, d'autres paroles prises en

<sup>3</sup> Véronique Eriksson, 1998. « Accompagnement en groupe vers la reconnaissance d'acquis ». In : « Accompagnement et histoire de vie ». L'harmattan.

<sup>4</sup> Geste peut-être ici entendu aussi dans le sens de geste professionnel comme le définit Anne Jorro, (HDR en cours).

<sup>5</sup> Cf. « La crise de l'habilitation intersubjective à l'existence sociale ». Essai de compréhension des processus intersubjectifs de production sociale des devenirs. Nicole Roelens, thèse de doctorat sous la direction de M. Tardy, 06/1996. Strasbourg.

<sup>6</sup> Gabriella di Lorenzo, 1991. « Question de savoir introduction à une méthode de construction autonome des savoirs ». ESF (Pédagogie) : Paris.

<sup>7</sup> A rapprocher de l'énigme de la compétence selon le mot d'Yves Schwartz,

<sup>57</sup> Les notions de genre et de style sont reprises par Yves Clot, l'équipe du laboratoire de psychologie sociale en appliquant à l'action les thèses développées par Bakhtine Esthétique de la création verbale. 1984. Paris Gallimard.

<sup>58</sup> Voir étymologie de compétence dictionnaire historique de la langue française cum petere.

dehors de la procédure de validation d'acquis pourraient venir enrichir le corpus soumis à l'analyse, notamment des récits d'expériences, morceaux d'histoires de vie que je peux recueillir au cours de ma pratique notamment d'analyse de l'activité ou d'animatrice de session histoire de vie en formation.

Je n'ai pas, pour l'instant, recueilli beaucoup de matériel langagier sur toute la procédure, c'est l'affinement des questions que je veux poser qui m'aidera à sélectionner dans le matériel à recueillir et à disposition.

*Côté oral et donc écoute :*

J'ai assisté à une information collective et à un premier entretien (prise de notes). J'assiste très souvent à des entretiens d'accompagnement, je suis actrice dans ce dispositif, j'ai le rôle du conseiller généraliste. Il s'agit donc ici d'une observation très participante à laquelle il conviendra d'adjoindre des observations dans d'autres entretiens où je n'aurai pas d'intervention directe. J'ai enregistré cinq accompagnements. J'espère d'ici peu pouvoir assister à des jurys et venir en mai avec un corpus potentiel enrichi de ces observations-là, même si elles sont « muettes ».

*Côté écrit et donc lecture :*

Dans l'équipe d'accompagnement nous disposons du dossier de la personne et donc de l'imprimé format A3, du compte rendu du premier entretien et du complément de dossier (dossier A). De plus, je garde le double des comptes-rendus écrits dans lesquels l'équipe d'accompagnement propose des conseils. Ils sont envoyés au candidat.

La loi veut que nous ne voyions pas voir le dossier final renseigné (dossier 1, 2 et 2bis), il manque donc un maillon de la chaîne, le plus important, car c'est sur ce déclaratif-là que le jury va déterminer l'octroi de dispense par déduction de compétences. J'espère pouvoir négocier l'accès à ces dossiers au moins post-jury, auprès du rectorat ou auprès de candidats qui voudront bien me les laisser voir après passage devant le jury.

Je tiens à jour un récapitulatif des candidats que je vois en accompagnement. Cette sorte de journal de bord, permet de garder trace des différentes phases et comporte une colonne observation sur laquelle je note mes réactions « à chaud ». Cet outil devrait permettre à minima de comparer les intervalles de temps nécessaires aux rédactions intermédiaires et finales, à l'obtention de l'examen et d'établir des statistiques sur le type d'épreuves obtenues ou refusées, informations quantitatives qui peuvent étayer et enrichir les observations qualitatives. (voir transparents)

### ❖ III - 3 Où et comment ?

J'ai la chance de participer aux entretiens d'accompagnement la plupart du temps sur mon lieu d'exercice professionnel et même dans mon bureau, ce qui facilite la mise à l'aise de la personne et l'enregistrement (avec permission) du déroulement.

La charge de travail, mon « inexpérience »<sup>60</sup> toujours renouvelée - qui peut être « un plus » par rapport à une routine d'analyse allant trop vite à l'essentiel, font que j'étudie souvent les dossiers chez moi avant l'accompagnement avec un référentiel de diplôme à côté.

Je dois dire que j'arrive, après premier examen du dossier, dans 90 % des cas avec une vision positive sur le dossier transmis, ce qui n'est pas tout le temps le cas du professeur du domaine professionnel avec lequel j'échange avant l'entretien proprement dit. Il est, bien sûr, de la responsabilité de l'équipe d'accompagnement de ne pas sur-valoriser la description du travail par rapport à un attendu relativement clairement défini.

J'ai toujours eu pour habitude de prendre énormément de notes, rapidement. Si c'est intéressant pour garder trace de l'entretien, cela mobilise tout de même une attention qui fait défaut à l'écoute plus globale de la personne,<sup>61</sup> ne serait-ce que par la difficulté d'écrire et de regarder la personne en même temps. Lorsque l'enregistrement est possible, c'est une bonne alternative<sup>62</sup> qui permet ensuite une étude plus fidèle et plus fine sur les silences, les interruptions, les gestes et les réactions, les tons et débits de voix, toutes choses qui ont tant d'importance d'autant que j'envisage pour l'instant une approche des discours s'inspirant de l'inter-actionisme socio-linguistique.<sup>63</sup>

Je pense d'ailleurs m'équiper d'un matériel adéquat afin d'avoir une plus grande qualité d'enregistrement et d'écoute. Il faut enfin préciser le « formatage » de mon écoute, celui-là même pour lequel on m'a sollicitée pour intervenir dans la procédure. L'intitulé qui signe ma participation, à côté du

<sup>59</sup> Sans le vouloir j'ai reproduit ici le « tableau des relations », un des outils de travail de la méthode d'analyse du travail ETED mise au point par Nicole Mandon, alors chercheur au CEREQ.

<sup>60</sup> Par inexpérience je veux pointer cet « avantage » du généraliste : intervenir sur un grand nombre de diplômés sans le regard du spécialiste et donc avoir les « questions naïves » qui vont permettre une prise de conscience ou un approfondissement sur des pans de l'activité. cf. Clot, Y., Magnier, J., Werthe, C. « Concept, méthodes terrain Revue des commissions Professionnelles consultatives ». 2000-4.

<sup>61</sup> Intéressant de croiser les manières de faire. cf. contribution de M-C Pirot, à ce même colloque.

<sup>62</sup> Une candidate a d'ailleurs, l'an dernier, demandé d'enregistrer l'entretien pour pouvoir réécouter chez elle les commentaires.

<sup>63</sup> Deborah Schiffrin, 1994. « Approaches to discourse. Language as social interaction analysis » Blackwell publishers.

professeur du domaine professionnel considéré, sur la fiche de proposition résume cela : praticienne en reconnaissance des acquis. J'ai, en effet, expérimenté pour mon propre compte une démarche de reconnaissance d'acquis en élaborant un portfolio de compétence, suivi plusieurs formations actions aux approches biographiques avant de proposer ce type de méthodologies en formation de formateur. J'ai, d'autre part, bénéficié d'une validation de mon expérience pour m'inscrire en DEA de Sciences de l'Education sans avoir suivi le cursus antérieur classique en sciences humaines. Cela m'a amenée à proposer de « l'instrumentation » notamment pour analyser l'expérience, les activités, pour en tirer du sens, des apprentissages et mettre en lumière les compétences à l'œuvre. Au nombre de ces outils je citerais la résonance<sup>64</sup> : saisie de l'écho de l'histoire de l'autre dans ma propre histoire, l'explicitation dont la technique est développée par P. Vermesch,<sup>65</sup> et des éléments d'analyse du travail (méthode ETED du CEREQ,<sup>66</sup> et clinique de l'activité laboratoire du CNAM).<sup>67</sup>

#### ❖ III - 4 L'ANALYSE A SON DEBUT

Dans ce début de travail, ce que j'expose relève plus de premières évidences sautant aux oreilles et aux yeux, de réactions intuitives à vérifier, d'affirmations à fonder en croisant des analyses rigoureuses de discours. Les remarques qu'elles susciteront, la poursuite des lectures, des échanges, des rencontres avec d'autres professionnels et l'interrogation permanente pour essayer d'approcher la question que je veux poser me permettront, je l'espère, de construire plus rigoureusement le protocole de recherche.

Sur les flots de signes, de paroles écrites, prononcées, déformées, filtrées, qui s'échangent au cours de la procédure, je vais donc commencer d'en commenter certains, ceux prélevés dans les observations préliminaires que je viens d'évoquer, « *écoutés in vivo* » de la place d'accompagnante généraliste que j'occupe, sans avoir, pour l'instant, ciblé une population particulière, une partie ou la totalité de la procédure.

### IV - AU FIL DE LA PROCEDURE...

#### IV - 1 L'information collective

En suivant la chronologie des opérations nous rencontrons d'abord l'information collective. Mes premières réactions concernent le discours oral entendu mais il serait également intéressant de comparer les brochures écrites, les encarts publicitaires, les articles de journaux informant sur la procédure et ce d'autant plus qu'une vaste campagne d'information écrite vient d'être lancée au plan national par le ministère du travail et qu'elle véhicule des propos qui peuvent être interprétés de façon ambiguë.

Les séances d'information collective réunissent de 20 à 40 personnes qui ont eu vent de la VAP par divers biais, bouche à oreille, publicité... En une heure, une heure trente sont dispensées des informations sur la loi, les critères d'éligibilité, le déroulement de la procédure etc... beaucoup de notions nouvelles voire inconnues à mémoriser. Dans notre Académie nous distribuons, à l'issue de la séance, un imprimé à renseigner chez soi, un « A3 » destiné aux personnes qui veulent poursuivre la procédure et qui décident si elles veulent bénéficier ou non d'un accompagnement (payant pour ceux dont le revenu mensuel est supérieur au SMIG). Bien que le déroulement ultérieur soit largement évoqué, la difficulté du parcours soulignée, nombreux sont ceux qui s'engagent sans mesurer l'effort à fournir. Celui-ci est peut-être encore plus difficile que celui de passer l'examen. Cette difficulté semble se découvrir au fur et à mesure de l'avancement dans le processus. Entre les informations délivrées et la réception qui en est faite, existe un grand fossé attesté par les remarques et les rappels téléphoniques des personnes qui s'engagent.<sup>68</sup>

D'autre part, et les remarques de la division des examens et concours du rectorat ont permis de pointer cet aspect, la loi sur la validation n'exclut pas, pour l'instant la passation d'au moins une épreuve par la voie de l'examen traditionnel et l'inscription à l'examen est de la responsabilité du candidat à la certification (obtention du diplôme dans son entier et plus seulement des dispenses d'épreuves). Or, malgré une information orale et écrite à ce sujet, très souvent des personnes oublient, omettent de s'inscrire. On peut faire l'hypothèse que la validation de l'expérience professionnelle est perçue comme une façon de contourner la voie scolaire, l'examen, qui ont été vécus négativement auparavant, cependant avoir à passer une épreuve remet dans une procédure qu'on voudrait oublier. Cette impression est corroborée par les questions apeurées des candidats à propos des jurys de validation et notamment le fait d'avoir à participer à un entretien.

#### IV - 2 Le premier écrit

<sup>64</sup> Véronique Eriksson, « De la reconnaissance au soin de soi à travers le récit d'expérience ». chap. à paraître dans « Souci et soin de soi ». L'Harmattan.

<sup>65</sup> Pierre Vermersch, 1994. « L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue ». ESF.

<sup>66</sup> Nicole Mandon, 1990. « La gestion prévisionnelle des compétences, la méthode ETED ». coll. des études du CEREQ. n° 57. déc.

<sup>67</sup> Revue Education Permanente : « Clinique de l'activité et pouvoir d'agir ». n° 146. 2001/1.

<sup>68</sup> Cf. communication personnelle Martine Pons, Université de Grenoble (projet d'article sur la validation des acquis dans le supérieur soumis au CEREQ).

Le « A3 » support de l'entretien 1, ultérieur, permet d'avoir l'état civil et les coordonnées du candidat, le diplôme souhaité, une trace schématique du parcours professionnel et de formation antérieur, les motivations et le projet du candidat, une présentation de ou des entreprises où se sont exercées/s'exercent les activités professionnelles en lien avec la demande de validation et enfin la liste des activités principales et significatives conduites, d'après le candidat. Cet imprimé sert également à faire connaître la décision de prendre ou pas l'accompagnement.

Le conseiller validation qui dépouille les documents A3 (département par département) rappelle tous les candidats pour proposer soit un entretien de remise de dossier final où seront données les informations nécessaires au remplissage du dossier plus quelques conseils généraux, soit un entretien de premier accueil où sera vérifiée la pertinence du diplôme demandé par rapport aux activités listées, et initiée une description détaillée d'une activité donnée. Le candidat repart alors avec les notes que le conseiller a prises et la demande de renvoi d'un complément de dossier contenant la description sur le même modèle de deux autres activités. Je n'ai assisté qu'à un entretien de premier accueil où j'ai pris des notes, mais il se trouve que pour cette candidate j'ai fait partie de l'entretien d'accompagnement que j'ai enregistré..

Sur toute cette première partie de la procédure j'ai le projet d'interroger les conseillères validation d'assister à plusieurs entretiens d'accueil en espérant me trouver en accompagnement ensuite afin de suivre l'évolution de l'expression orale et du déclaratif écrit de la personne et d'observer nos différentes manières de nous y prendre de la place de conseil où nous nous tenons (appropriation des référentiels, adaptation aux vocabulaires, réactions spontanées...).

#### IV - 3 L'accompagnement

L'équipe d'accompagnement comprend un professeur du domaine professionnel, c'est à dire le plus souvent un professeur de formation initiale qui intervient dans une classe qui prépare le diplôme concerné dans le domaine professionnel. C'est donc une personne qui connaît bien le « programme » à enseigner et le référentiel de certification. Souvent c'est aussi un ancien professionnel. Il se crée de façon palpable mais très présente un deuxième regard sur l'activité décrite et le porteur de l'activité. A côté du professeur garant du référentiel, se tient « le pair », celui qui aura le « jugement de beauté », ou encore le hiérarchique dans l'entreprise, celui qui aura le « jugement d'utilité ». <sup>69</sup> Le deuxième membre de l'équipe est un conseiller « généraliste », <sup>70</sup> conseiller bilan dont le rôle est de coordonner l'entretien en veillant au respect de l'esprit de la loi sur la validation, à la compréhension réciproque. Il rédige en fin de séance, sous le contrôle du professeur une fiche de propositions sur les épreuves pouvant faire l'objet de demande de dispense et des conseils sur la description de trois activités significatives et représentatives des attentes du diplôme.

Auparavant, il n'était pas rare d'avoir un professeur de domaines généraux dans l'équipe, cela n'est plus possible pour des raisons de coût et lorsque la dispense d'un domaine général est demandée (français, maths...), je me trouve parfois en position de conseiller avec la difficile impression de ne pas être légitimée dans cette fonction. Mes conseils sont alors très généraux et stéréotypés

Pour réaliser le travail d'accompagnement, le dossier du candidat, ce qu'il a produit jusque-là : « A3 » et complément de dossier, dossier A, (vérifié auparavant quant à la recevabilité de la demande - 5ans...) est photocopié et remis à tous les membres de l'équipe d'accompagnement.

Les accompagnateurs ont suivi une formation « courte » <sup>71</sup> qui, au départ, a été pensée sur le modèle <sup>72</sup> de l'analyse du travail.

Voilà pour le « prescrit », qu'en est-il du ressenti ? je ne parle bien évidemment que de *mon* ressenti et m'expose consciemment au regard critique pour découvrir « en marchant » une manière de faire plus adéquate, plus respectueuse peut-être des interlocuteurs, pour augmenter la lucidité sur l'action et, par des prises de conscience sur « mon style singulier », décider de garder ou faire évoluer telle ou telle façon de faire.

#### IV - 4 Avant l'entretien

L'épaisseur du dossier - j'ai le plus souvent l'original - déclenche immédiatement une réaction : les gros pavés me font peur. Le plus souvent, lorsque le dossier est très épais, c'est qu'il contient une surabondance d'annexes qu'il conviendra de trier.

L'écriture ensuite : il est de plus en plus rare d'avoir des dossiers manuscrits mais il est vrai que la facilité de lecture invite plus volontiers à l'examen. Je suis influencée par les manières d'écrire, phrases pompeuses, autosuffisance ou au contraire timidité excessive gommant toute présence de l'auteur,

<sup>69</sup> Cf. les notions développées par Christophe Dejour, en psychodynamique du travail.

<sup>70</sup> Cette procédure s'inspire de la procédure en vigueur à l'académie de Nantes qui a été analysée et décrite par Yves Clot, et son équipe. « La validation des acquis professionnels : les accompagnateurs entre concepts quotidiens et concepts scientifiques ». DESCO MEN CPC Documents. 2000-4.

<sup>71</sup> Le plus souvent une imprégnation rapide en se trouvant en situation d'observateur avec une accompagnatrice expérimentée.

<sup>72</sup> Voir les conseils écrits aux accompagnateurs (MEN).

orthographe même si cela ne devrait pas toujours être un critère d'importance. L'âge des demandeurs est aussi un facteur qui influe sur la représentation que je me fais et qui conditionne sans doute la lecture.

Placé en tête du dossier nous avons le compte rendu de la conseillère du premier entretien qui, par ses commentaires, permet de s'imaginer la personne avant que de la rencontrer. Il n'est pas rare d'échanger avec une collègue à propos d'un dossier si par exemple la description des activités du complément de dossier ne correspond pas aux conseils prodigués.

Je fais une première lecture rapide des activités et, souvent, n'est bien détaillée que celle précédemment travaillée en entretien d'accueil. Si j'hésite à trouver un lien évident avec ce que je me figure de l'attendu, je reprends alors le référentiel du diplôme et compare la liste des activités citées dans le A3 avec le référentiel d'activités pour voir si l'on pourra suggérer de développer une autre activité que celles décrites, bien entendu sous le contrôle du professeur.

#### IV - 5 Pendant l'entretien

**Il est évident qu'une quantité de signes pas forcément verbaux vient confirmer ou infirmer la représentation faite à la lecture. Je voudrais trouver un moyen d'en capter certains sans perturber l'entretien, mais pour revenir au discours, mon premier travail, et j'en saisis de plus en plus l'importance, est de revenir sur les motivations et le projet du candidat. J'invite à bien distinguer les deux notions et je crois bien volontiers que, comme pour le portfolio, plus l'objectif d'atteinte du diplôme est « urgent » et clairement posé, plus la personne va comprendre ce que l'on attend d'elle et produire un dossier final adéquat. Je me défends cependant, sauf demande expresse, de reformuler avec mes mots le contenu de cette partie éminemment personnelle, je me contente de suggérer des idées.**

Le lien avec le référentiel, qu'il fallait manipuler avec une très grande prudence au début de la mise en place de la procédure est devenu de plus en plus nécessaire. Chaque professeur a sa représentation de l'essentiel dans le référentiel et donc j'essaie d'en avoir une idée en lui demandant de bien vouloir expliquer au candidat ce que l'on attend de quelqu'un possédant un BEP, un Bac Pro, un BTS de telle ou telle spécialité. Bien entendu il faut alors prendre le pari que les professeurs du jury auront la même appréciation.

**Je suis entrée dans le dispositif pour alléger la charge de travail de la coordinatrice du dispositif d'accompagnement. C'est elle qui forme les professeurs accompagnants. Elle est elle-même ex professeur de mathématiques et arrive le plus souvent en accompagnement avec une idée précise par exemple des activités à décrire et approfondir et ne s'en remet au professeur accompagnant que sur le détail de l'activité. Sa connaissance des référentiels rendant moins importante la présence / la part du professeur-accompagnant. Je n'ai ni la même expérience de la lecture de référentiels (surtout de ceux du domaine industriel), ni la même attitude quant à la place du professeur du domaine professionnel, et je me retrouve parfois avec des collègues « suivistes » plutôt que force de propositions : j'essaie de les impliquer davantage dans le choix des activités à décrire.**

Les candidats qui ont rédigé de gros compléments de dossier n'ont parfois pas entendu, même si cela a été dit dès le début de la procédure qu'ils auront une rédaction finale à faire (comment, il faut que je refasse tout ?). Il faut encourager à poursuivre en valorisant le travail déjà fait, en argumentant sur le travail à faire (augmenter la lisibilité pour le jury).

**Pour ne pas déplacer les professeurs pour un seul accompagnement, deux à trois candidats sont convoqués à la suite et il faut arriver à gérer le temps, examiner toutes les activités pertinentes à décrire et rédiger la fiche de proposition qui sera tapée et envoyée par courrier. Avec le professeur, les épreuves pouvant faire l'objet de dispense sont déterminées mais nous sommes parfois, souvent obligés d'émettre des réserves : nous ne verrons pas la rédaction finale. Il est difficile de faire comprendre que les réserves ne remettent pas en cause le travail de la personne mais les conditions de développement potentiel de l'activité ou la description finale et que nous ne verrons pas.**

#### IV - 6 A l'issue de l'entretien

J'ai du mal, surtout selon les professeurs accompagnants, à faire une synthèse complète mais succincte de ce qui a été dit dans l'entretien. Bien sûr cela tient à une prise de notes trop abondantes, à la volonté de saisir toutes les remarques du professeur, surtout si le candidat ne prend pas de notes (où s'il dit nommément s'appuyer sur ce que je lui donnerai).<sup>73</sup> La profusion des détails, mes abréviations et mon filtre personnel d'écoute, rendent ces notes difficilement exploitables par le candidat. Cette surabondance de détails, de « discours naturel » capté me rend la tâche très difficile lors de la rédaction de la fiche de proposition. Je suis écartelée entre une envie de ne pas trahir ce qui est dit, de ne pas

<sup>73</sup> Ne prend-il pas de notes parce que j'en prends trop ? N'y a-t-il pas une sorte de dé-autonomisation cachée à fournir un compte-rendu trop détaillé voire une dévalorisation a priori de ce que le candidat aura retenu de l'entretien ?

perdre d'informations et le souci de rendre une trame méthodologique claire qui reste parlante en dehors du commentaire. J'ai hâte de pouvoir négocier de voir un dossier final renseigné d'après une fiche de proposition, d'interroger des candidats sur ce point.

Il faut encore expliquer le contenu des trois dossiers à destination du jury, expliquer la redondance<sup>74</sup> voulue dans les questions, parler de la possibilité de tout retaper en gardant l'entête et la question posée.

Les noms et coordonnées des conseillers sont donnés pour pouvoir répondre au coup par coup aux compléments d'information. Nous sommes souvent sollicités, il faut retrouver dans sa tête le dossier, l'apparence de la personne, relire les notes (là elles sont véritablement utiles !) et surtout rassurer, rassurer...

### DES PREMIERS JALONS A UNE CONCLUSION TOUTE PROVISoire

**Dans cette présentation, pas encore d'analyse de discours spécifiques. Pas tout à fait pure anecdote, pas encore interprétation argumentée du matériel identifié, ce que j'ai rapporté ne fait que situer un peu plus le contexte du travail à venir. Je décris des pans de ma pratique, je mets en scène des personnages qui participent aux deux faces de l'acte évaluatif, la valorisation et le contrôle dans une réciprocité souvent cachée. Si, pour éclairer l'action, l'auteur et l'auditeur et/ou le lecteur (qui peuvent être confondus dans le cas de l'auto-évaluation) utilisent des méthodologies d'analyse (du travail, de l'activité...) il conviendra d'interroger la pertinence de ces outils-là.**

Si « l'acte est une aventure », comme le suggère G. Mendel,<sup>75</sup> dans quelle mesure les mots pour le dire participent-ils de la présence de l'homme, du tissage de son appartenance à une communauté, à des valeurs qui l'habitent, de sa richesse, de son inachèvement et surtout des ressources potentielles pour « *faire de ses expériences le moyen de vivre d'autres expériences ?* ».<sup>76</sup>

### BIBLIOGRAPHIE

**BAKHTINE,**

(1984) - « *Esthétique de la création verbale* ». Gallimard : Paris.

**CLOT, Y., MAGNIER, J., WERTHE, C.**

(2000) - « *Concept, méthodes terrain* ». Revue des commissions Professionnelles consultatives. n°4.

**ERIKSSON, Véronique.**

« *De la reconnaissance au soin de soi à travers le récit d'expérience* ». chap. à paraître dans *Souci et soin de soi*. l'Harmattan : Paris.

(1998) - « *Accompagnement en groupe vers la reconnaissance d'acquis* ». In : *Accompagnement et histoire de vie*. L'harmattan : Paris.

(2000) - « *Portfolio de la reconnaissance : recueil d'instantanés* ». Paroles d'entre-temps sur le cours de la vie et émergence de formes. DEA. Tours.

**LORENZO, di Gabriella.**

(1991) - « *Question de savoir introduction à une méthode de construction autonome des savoirs* ». ESF (Pédagogie) : Paris.

**MANDON, Nicole.**

(1990) - « *La gestion prévisionnelle des compétences, la méthode ETED* ». Collection des études du CEREQ. n° 57. déc.

**MENDEL, Gérard.**

(1998) - « *L'acte est une aventure : du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir* ». La découverte : Paris.

<sup>74</sup> L'équipe du CNAM qui a conduit une étude sur les jurys de validation penche en faveur du maintien d'un dossier conséquent.

<sup>75</sup> Gérard Mendel, 1998. « L'acte est une aventure : du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir ». La découverte.

<sup>76</sup> Vygotski, « Pensee et langage ». 1934-1997. La dispute : Paris.

**SCHIFFRIN, Deborah.**

(1994) - « *Approaches to discourse. Language as social interaction analysis* ». Blackwell publishers.

**VERMERSCH, Pierre.**

(1994) - « *L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue* ». ESF : Paris.

**VYGOTSKI,**

(1997) - « *Pensée et langage* ». (1<sup>ère</sup> éd. 1934). La dispute : Paris.